

Durabilité des systèmes d'élevage bovin en zone de montagne herbagère du Cantal

Sustainability of the bovine breeding system in the grassland mountain area, Cantal (center of France)

LAURENT C., CHASSAING C., AGABRIEL Ca., AGABRIEL Cl.

Clermont Université, Enita, UR 2008.03.102, EPR, BP 10448, F-63000, Clermont-Ferrand

INRA, USC 2005, EPR, F-63100 Clermont-Ferrand

INTRODUCTION

Molénat *et al.* (2007) ont évalué la durabilité d'exploitations en système salers traditionnel *via* l'outil établi par le réseau agriculture durable (RAD, 2001). Selon les trois volets de la durabilité, les exploitations présentaient des points forts et faibles. Ces résultats pourraient être imputés à la zone géographique, influencés par le système de production ou liés à l'outil employé. Pour tester l'hypothèse relative à l'impact du système sur la durabilité des exploitations, nous avons comparé deux autres systèmes bovins spécialisés, en utilisant le même outil d'évaluation et dans la même zone géographique.

1. MATERIEL ET METHODES

Vingt six exploitations (treize laitières et treize allaitantes), ayant une taille minimum de cheptel (30/40 vaches laitières/allaitantes) et affiliées au même centre de gestion, ont été enquêtées. Les pratiques des agriculteurs et leur comptabilité de 2005 à 2007 ont été recueillies. Les trois volets de la durabilité ont été évalués à l'aide de l'outil du RAD, méthode de scoring comportant vingt indicateurs quantitatifs / qualitatifs. Pour s'affranchir des barèmes de notation adaptés à la région du Grand Ouest, les indicateurs quantitatifs n'ont pas été transformés en score. L'effet du système sur les indicateurs des critères de durabilité a été testé par analyse de variance.

2. RESULTATS

2.1. DESCRIPTION DE LA POPULATION

Les exploitations étaient caractérisées par un système fourrager basé sur l'herbe (95±7 % de SAU en herbe). Tant au niveau de la SAU que du nombre d'animaux, la taille des élevages laitiers (79±18 ha de SAU, 46±7 vaches) était significativement inférieure ($P < 0,05$) à celle des allaitants (114±45 ha de SAU, 73±18 vaches). Cette situation est également décrite dans les cas-types des réseaux d'élevage d'Auvergne et de Lozère (réseaux d'élevage, 2007).

2.2. EFFETS DES SYSTEMES D'ELEVAGE SUR LES VALEURS DES INDICATEURS DE DURABILITE

Pour qualifier la durabilité environnementale, sept critères ont été utilisés. Dans les élevages laitiers, comparativement aux allaitants, le bilan azoté tendait à être moins bien maîtrisé (58±27 vs. 38±29 uN/ha SAU ; $P < 0,10$). Cette tendance a également été mise en évidence par les réseaux d'élevage (2007) et pourrait être expliquée par les achats de concentrés, deuxième poste d'entrées azotées ($P < 0,01$). Le score moyen de la gestion des effluents d'élevage (3,7±0,9 sur 5) traduit une mise aux normes des bâtiments non aboutie dans les deux systèmes. La faible implantation de haies dans la région étudiée constitue un point faible environnemental pour les élevages laitiers et allaitants (54±46 m / ha SAU en moyenne). Par contre, la prépondérance des prairies permanentes est un atout pour ces exploitations. Elle permet une utilisation réduite de produits phytosanitaires, une limitation de la surface en sol nu pendant la période hivernale (3,9±5,7 % de la SAU en moyenne) et assure une grande diversité culturelle des surfaces assolées. Ainsi le maintien de la biodiversité de la

flore et de la faune, enjeu écologique primordial, serait plus influencé par les caractéristiques de la zone que par le système d'élevage.

La durabilité économique a été appréhendée par six critères. Les performances des systèmes ont été différentes. La dépendance aux achats extérieurs, mesurée par le ratio marge brute globale / produit brut semblait être plus forte dans les élevages laitiers qu'allaitants (65±6 vs. 71±7 %, $P < 0,10$). Toutefois, ils étaient capables d'obtenir un meilleur ratio excédent brut d'exploitation / capital d'exploitation (EBE/CE) (18±4 vs. 12±3 % ; $P < 0,01$). En effet, avec un CE plus faible, les laitiers dégageaient un EBE similaire à celui des allaitants. De plus, leur dépendance aux aides, reflétant la part du revenu non maîtrisée par l'éleveur (Primes / EBE), tendait à être moins élevée que chez les allaitants (respectivement, 91,3±65,3 vs. 134,5±44,8 %, $P < 0,10$). L'ensemble de ces résultats est conforme aux données du réseau d'élevage (2007).

La durabilité sociale a été définie à l'aide de sept critères. Les éleveurs étudiés avaient la même perception de leur qualité de vie, vraisemblablement due à des temps de travail similaires. Or Caramelle-Holtz *et al.* (2004) ont mis en évidence que la charge de travail était plus importante chez les laitiers vs. les allaitants. L'utilisation d'une méthode simplifiée d'estimation du temps de travail, lors de notre étude, pourrait expliquer cette différence de résultats. D'un point de vue territorial, les systèmes laitiers, vs. les allaitants, étaient plus propices au maintien du tissu rural. Leur plus petite taille était, en effet, un facteur favorisant leur transmissibilité, mesurée par le ratio CE / actif (147±70 vs. 300±113 k€ ; $P < 0,01$). Toutefois, à l'échelle du Cantal, ils ne généraient pas plus d'emploi que les allaitants car leurs droits à produire étaient proches à la référence départementale. Une grande diversité de situations intra-systèmes pourrait masquer d'éventuelles différences.

3. DISCUSSION - CONCLUSION

La durabilité des exploitations est fonction des systèmes d'élevage. Ces derniers sont influencés par la région de production dans laquelle ils se situent. Or les relations entre l'élevage et son contexte sont peu abordées dans l'outil du RAD. Comment adapter l'outil pour mieux les prendre en compte ? Faut-il se baser sur les liens entre les modes de production et la qualité des produits ? Faut-il intégrer les préoccupations et orientations futures des filières ? Comment construire des indicateurs à partir de ces caractéristiques ? Comment les intégrer dans les critères de durabilité ?

Merci aux éleveurs, au CER France Cantal et aux étudiants de l'option ESP pour leur participation à cette étude.

Réseau Agriculture Durable, 2001. Diagnostic de durabilité.

Molénat H., Brunshwig G., Sibra C., Journal C., Agabriel C., 2007. Renc. Rech. Rumin., 14, 433.

Réseaux d'Elevage, 2007. Référentiel 2007 des réseaux d'élevage Auvergne et Lozère, Conjoncture 2006.

Caramelle-Holtz E., Chauvat S., Ethève F., Kentzel M., Moreau JC., Morin E., 2004. IE et CRA Aquitaine